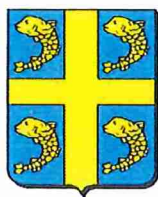


REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt-trois et le neuf décembre à neuf heure trente,
Le conseil municipal de la commune de DOUBOIS, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 04 décembre 2023

Nombre de Conseillers :	
En exercice	10
Présents	8
Procuration	2
Votants	10

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, JOSSINET Gaëlle,
Mrs RAGUES Christian, ESCANDE Renaud, BALSAN Laurent, PONCELET
Jean-Marie, ALBE Jean-Luc

Absents : THION Jean-Claude, SAUVAIRE Marc

Procurations : THION Jean-Claude à LEBEAU Irène, SAUVAIRE Marc à
ALBE Jean-Luc

Vote :

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

RECENSEMENT DES ZONES D'ACCELERATION DE PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

Dans le cadre de l'article 15 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, les communes doivent délimiter les zones d'accélération des énergies renouvelables permettant d'identifier les secteurs potentiels de développement de celles-ci en s'inscrivant dans une démarche de planification territoriale de l'énergie de solidarité entre les territoires et de sécurisation de l'approvisionnement.

Considérant que la commune est située dans sa totalité en zone cœur du Parc National des Cévennes ou en zone d'adhésion, lequel n'autorise que les procédés de production en toiture pour l'énergie photovoltaïque,

Considérant que la commune se trouve dans le territoire « Causses et Cévennes » inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO au titre de ses paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen,

Après en avoir délibéré en son sein en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire concerné et de la puissance d'énergies renouvelables déjà installée, le conseil municipal décide :

Article 1 :

Toutes les zones constructibles définies dans la carte communale constituent des zones d'accélération pour la production d'énergie renouvelable pour les énergies solaires (en toiture uniquement ou faible surface à proximité des habitations), éoliennes et géothermie.

En ce qui concerne l'énergie hydroélectrique, tous les linéaires des cours d'eau et captages de la commune peuvent être concernés.

Article 2 :

Un tableau ci-annexé détaille les projets en portage public, les projets en phase d'étude ou de réalisation ainsi que les toitures sur des bâtiments privés de grande capacité pour les projets photovoltaïques.

Article 3 :

Les propositions de zones présentées en annexe sous forme de tableur Excel et extraits cadastraux seront transmises au PETR Causses et Cévennes, via l'Intercommunalité qui transmettra ces données au référent préfectoral.

Les présentes zones d'accélération sont transmises au référent préfectoral via l'intercommunalité.

Fait et délibéré en Mairie, le 09 décembre 2023

Mme le Maire
Irène LEBEAU



Commune : DOURBIES

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Etat d'avancement des projets

Famille d'énergie renouvelable	Type de technologie et type d'installation	Type de foncier et secteur d'activité	Type de portage	Localisation des projets	Publié le	Détails techniques	Etat d'avancement
					ID : 030-213001050-20231209-DEL084_2023-DE		
SOLAIRE Projet N°1	Panneaux solaires photovoltaïques en toiture	Foncier public (salle des fêtes)	Public	Village AB 192	Pille	Pille AB 192 Panneaux photovoltaïques sur 177 m2 environ (toiture Est) Autoconsommation et injection du surplus dans le réseau	En phase d'étude
SOLAIRE N°2	Projet Panneaux solaires photovoltaïques en toiture et thermiques sur toit-terrasse	Foncier public Maison Multi-services, secteur tertiaire (activités : hébergement- vente produits locaux - services - animations - artisanat et culture)	Public	Village Pille B 1035		Pille B 1035 Panneaux photovoltaïques et thermiques sur 200 m2 environ (toiture Ouest) Autoconsommation et injection du surplus dans le réseau ENEDIS	En phase potentiel
SOLAIRE N°3	Projet Panneaux solaires photovoltaïques en toiture	Foncier public (Bâtiment technique)	Public	Village Pille AB 318		Pille AB 318 Panneaux photovoltaïques sur 100 m2 environ (toiture Sud) Autoconsommation et injection du surplus dans le réseau	En phase potentiel
SOLAIRE N°4	Projet Panneaux solaires photovoltaïques en toiture	Foncier public (Bar-restaurant-épicerie)	Public	Village Pille AB 195		Pille AB 395 Panneaux photovoltaïques sur 100 m2 environ (2 pans) Autoconsommation et injection du surplus dans le réseau	En phase potentiel
SOLAIRE N°5	Projet Panneaux solaires photovoltaïques en toiture	Foncier public (Eglise)	Public	Village Pille AB 193		Pille AB 193 Panneaux photovoltaïques sur 100 m2 environ (toiture Sud) Autoconsommation et injection du surplus dans le réseau	En phase potentiel
SOLAIRE N°6	Projet Panneaux solaires photovoltaïques en toiture	Foncier public (bâtiment mairie)	Public	Village Pille AB 197		Pille AB 197 Panneaux photovoltaïques sur 100 m2 environ (toiture Sud) Autoconsommation et injection du surplus dans le réseau	En phase potentiel
SOLAIRE N°7	Projet Panneaux solaires photovoltaïques en toiture	Foncier public (Bâtiment technique Conseil Départemental)	Public	Village Pille AB 319		Pille AB 319 Panneaux photovoltaïques sur 75 m2 environ (toiture Sud) Autoconsommation et injection du surplus dans le réseau	En phase potentiel
SOLAIRE N°8	Projet Panneaux solaires photovoltaïques en toiture	Foncier privé secteur résidentiel	Privé	Village Pille AB 81		Pille AB 81 Panneaux photovoltaïques sur 200 m2 environ Autoconsommation et injection dans le réseau	En phase potentiel
SOLAIRE N°9	Projet Panneaux solaires photovoltaïques en toiture	Foncier public (Bâtiment technique Conseil Départemental)	Public	Village Pille AB 319		Pille AB 319 Panneaux photovoltaïques sur 75 m2 environ (toiture Sud) Autoconsommation et injection du surplus dans le réseau	En phase potentiel
SOLAIRE N°10	Projet Panneaux solaires photovoltaïques en toiture	Foncier privé secteur agricole	Privé	Hameau de Campclos Pille B 680		Pille B 680 Panneaux photovoltaïques sur 100m2 environ en toiture Autoconsommation	En phase d'étude
SOLAIRE N°11	Projet Panneaux solaires photovoltaïques en toiture	Foncier privé secteur agricole	Privé	Hameau du Mourier Pilles H 40 et 42		Pilles H 40 et 42 Panneaux photovoltaïques sur toiture (120m2) Autoconsommation	En phase potentiel
SOLAIRE N°12	Projet Panneaux solaires photovoltaïques en toiture	Foncier privé secteur tertiaire (Espérou Accueil)	Privé	Hameau de l'Espérou		Pille AC 193 Panneaux photovoltaïques sur toiture sur 15m2 Autoconsommation et injection du surplus dans le réseau	En phase de réalisation

SOLAIRE N°13	Projet	Panneaux solaires photovoltaïques en toiture	Foncier public (Halle l'Espérou)	Public	Hameau de l'Espérou	Envoyé en préfecture le 15/12/2023 Reçu en préfecture le 15/12/2023 Publié le ID : 030-213001050-20231209-DEL084_2023-DE	
SOLAIRE N°14	Projet	Panneaux solaires photovoltaïques en toiture	Foncier privé secteur tertiaire (Etoile du Matin)	Privé	Hameau de l'Espérou	Pile AC 14 Panneaux photovoltaïques sur toiture sur 250m2 Autoconsommation et injection du surplus dans le réseau	En phase potentiel
ENERGIE HYDRAULIQUE		Retenues cours d'eau (fil de l'eau) + turbinage canalisations existantes	Foncier public ou privé	Public ou privé	Toute la commune	?	En phase potentiel
ENERGIE EOLIENNE TERRESTRE		Micro éolien (mat de moins de 12m de haut)	Foncier public ou privé	Public ou privé	En zone constructible de la carte communale	?	En phase potentiel
GEOOTHERMIE		Géothermie de très faible à faible énergie (température inférieure à 90°)	Foncier public ou privé	Public ou privé	En zone constructible de la carte communale	?	En phase potentiel

Département :
GARD

Commune :
DOURBIES

Section : B
Feuille : 000 B 02

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 27/11/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le : Le plan visualisé sur cet extrait est celui par le
centre des impôts foncier suivant :
ID : 030-213001050-20231209-DEL084_2023-DE

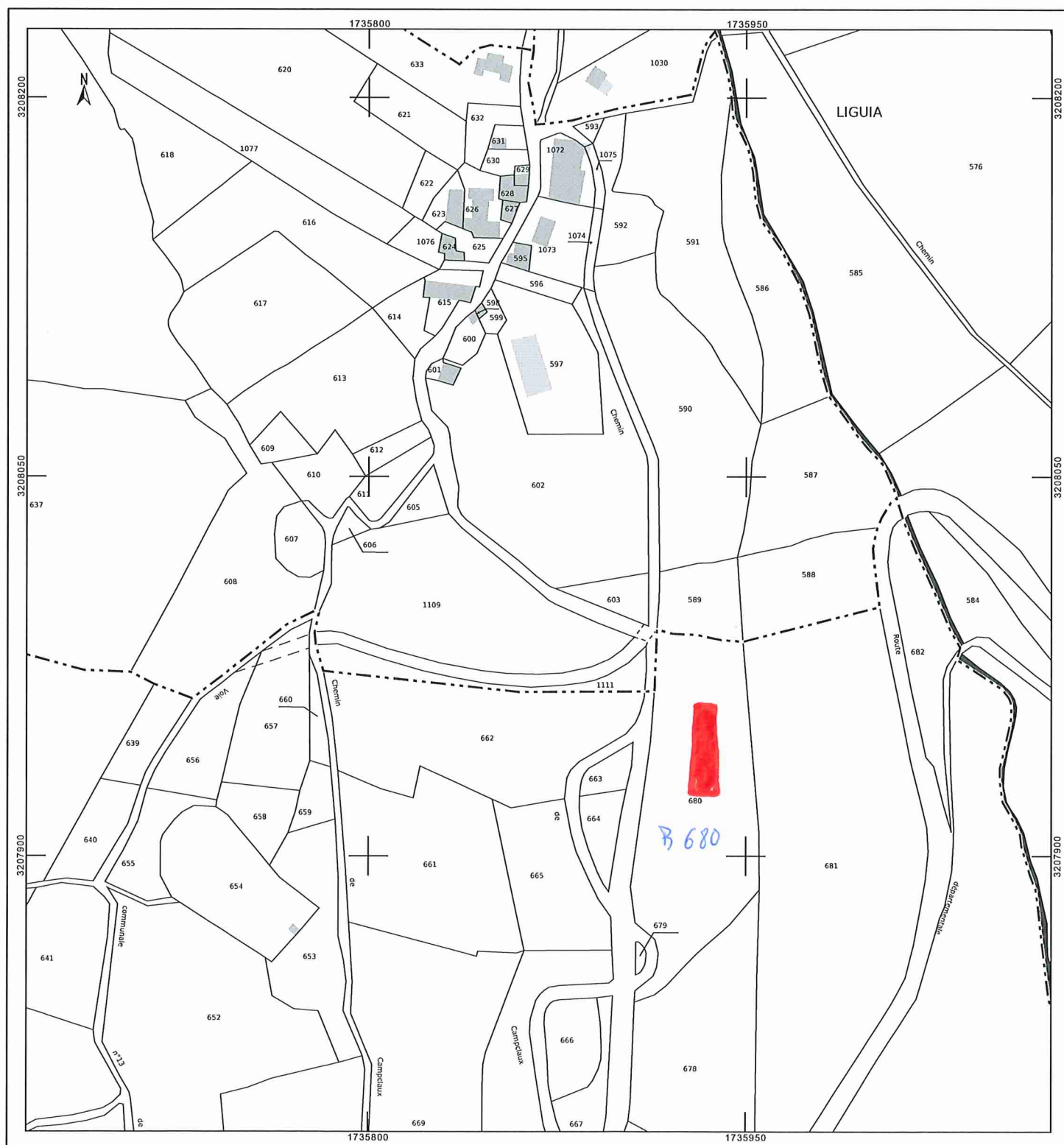
67 Rue Salomon Reinach 30032
30032 NIMES Cedex 1
tél. 04.66.87.60.82 -fax 04.66.87.87.11
cdif.nimes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Détail projet ENR

CAMP CLOS



Département :
GARD

Commune :
DOURBIES

Section : H
Feuille : 000 H 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 27/11/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
ID : 030-213001050-20231209-DEL084_2023-DE

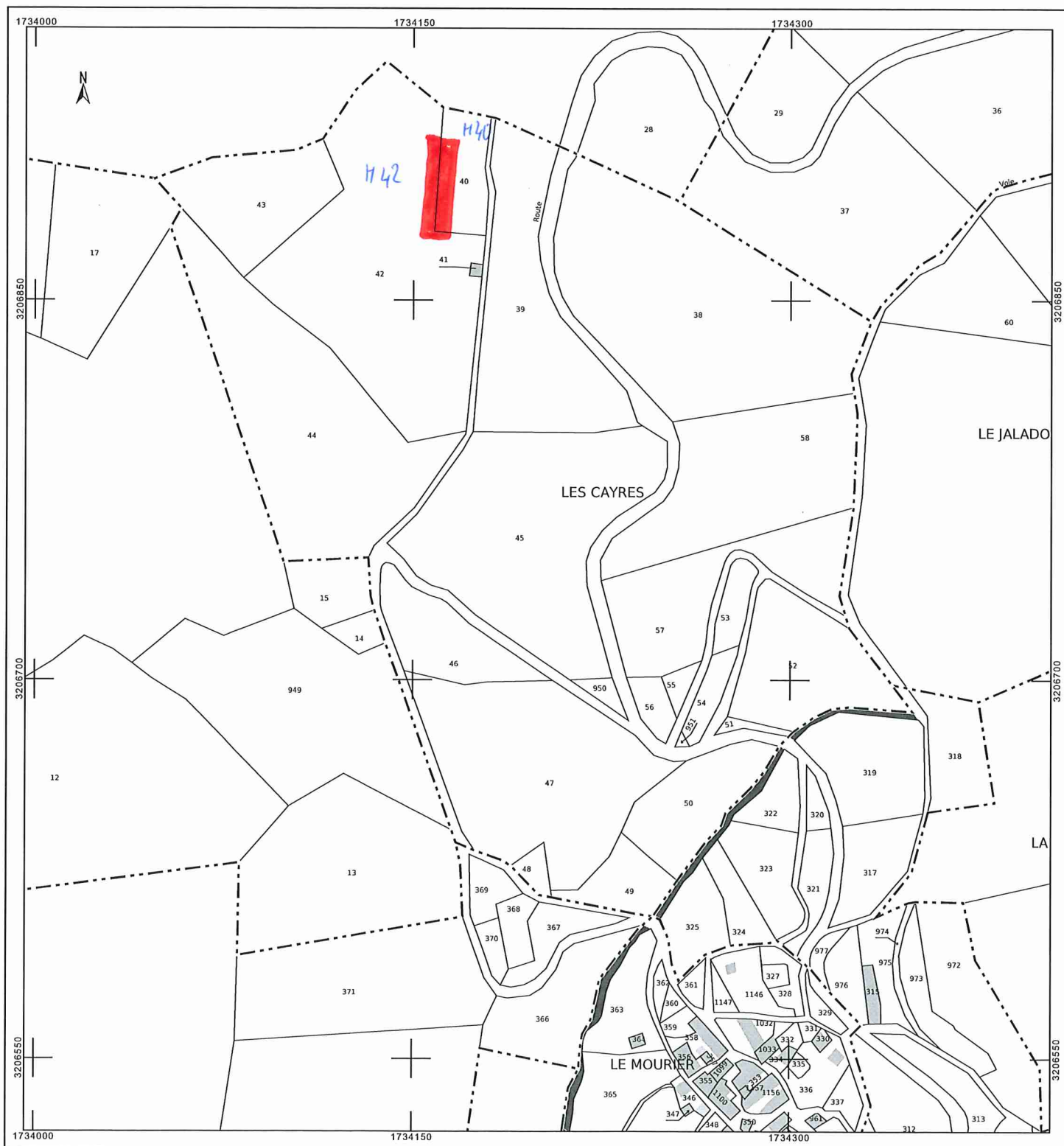
67 Rue Salomon Reinach 30032
30032 NIMES Cedex 1
tél. 04.66.87.60.82 - fax 04.66.87.87.11
cdif.nimes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Détail projet ENR

LE MOURIER



Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID : 030-213001050-20231209-DEL084_2023-DE

LOI

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
BUREAU DU PLAN CADASTRAL

Département :
GARD

Commune :
DOURBIES

Section : AC
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2500

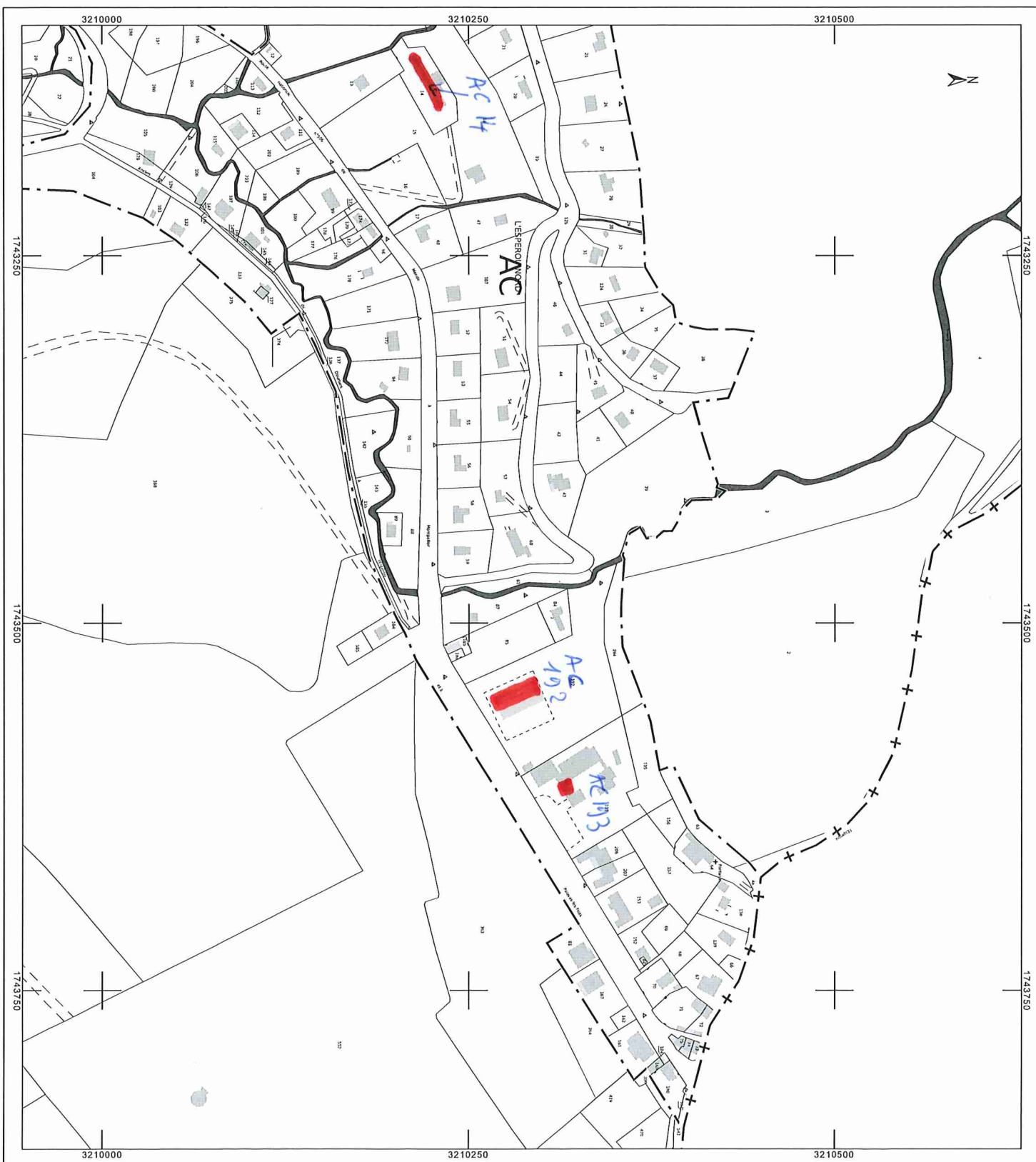
Date d'édition : 14/12/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
NIMES
67 Rue Salomon Reinach 30032
30032 NIMES Cedex 1
tél. 04.66.87.60.82 - fax 04.66.87.87.11
cdif.nimes@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publiques



Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID : 030-213001050-20231209-DEL084_2023-DE

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
GARD

Commune :
DOURBIES

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 27/11/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
NIMES
67 Rue Salomon Reinach 30032
30032 NIMES Cedex 1
tél. 04.66.87.60.82 - fax 04.66.87.87.11
cdif.nimes@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publiques

